

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/104/4.1

Feuillet n° 113

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 4 novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 25 octobre 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	42
Votants :	48
Pour :	48
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUIOI, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléants : Fabien JOFFRE représente Francis AUMETTRE, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Gérard MERCIER, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GERAUD, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs : création d'un emploi

Les emplois permanents nécessaires au fonctionnement de la collectivité doivent être créés ou supprimés par délibération de la collectivité.

Il est proposé au conseil communautaire de modifier le tableau des effectifs afin de permettre les évolutions suivantes :

AR PREFECTURE

024-200041150-20191104-DE2019104-DE
Reçu le 07/11/2019

- création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (pôle administration/accueil) à 15 heures hebdomadaires à compter du 14/12/2019 afin de permettre l'avancement de grade d'un agent
- en parallèle, suppression de l'emploi d'adjoint administratif à 15 heures hebdomadaires.

Avec ces modifications, le tableau des effectifs à compter du 14/12/2019 s'établit ainsi :

grades des agents	catégorie	effectif budgétaire	effectif pourvu	Equivalent Temps Plein	Service
FILIERE ADMINISTRATIF		8	8	6,43	
Attaché principal	A	1	1	1	Direction
Attaché	A	1	1	1	Direction
Chargés de mission (CDD) Urbanisme + Economie	A	2	2	1,9	Urbanisme Economie
Rédacteur	B	1	1	1	Urbanisme
Adjoint Adm ppal 1ère classe	C	1	1	0,6	Compta
Adjoint Adm ppal 2ème classe	C	1	1	0,43	Accueil
Agent d'accueil (contractuel)	C	1	1	0,5	Accueil MSR
FILIERE TECHNIQUE		9	9	8,34	
Technicien Principal 1° classe	B	3	3	3	Urbanisme Technique Assainissement
Agent de maîtrise	C	1	1	1	Equipe Terrasson
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	Equipe Hautefort
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	1	Equipe Terrasson
		2	2	1,7	Equipe Hautefort
Agent technique contractuel (CAE)	C	1	1	0,64	Equipe Hautefort
TOTAL		17	17	14,77	

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le tableau des effectifs mis à jour ;
- **AUTORISE** M. le Président à signer tout type de document administratif se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
 le 05/11/2019

Le Président,
 Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE
 024-200041150-20191104-DE2019104-DE
 Regu le 07/11/2019

